



LES AMIS DE VILLEPEY

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Tél 06 30 76 39 88

@ amisdevillepey@gmail.com



Les ARTS à Villepey ^{2^{ème}} Edition

Vous participez à une manifestation organisée par notre association

« les Amis de Villepey »

elle est dénommée : « Les ARTS à Villepey ».

- ▶ Cette manifestation gratuite a pour but de favoriser des rencontres et des échanges autour des étangs de Villepey à partir d'oeuvres réalisées sur le thème très généraliste : « **Votre regard sur les étangs de Villepey** ».
- ▶ Vous allez échanger avec les autres participants sans doute passionnés comme vous par la création artistique et vous partagerez votre vision du site de Villepey avec les nombreux promeneurs.
- ▶ Pendant cette journée, artiste en herbe ou confirmé, vous allez poser votre regard sur le site, sa faune, sa flore, et vous produirez une oeuvre : *une peinture, un dessin, un fusain, un pastel, une aquarelle, une photo, un texte ou un poème.*
- ▶ Votre oeuvre produite en grande partie ce jour, 4 mai, sur le site sera exposée du 19 au 26 mai à la salle municipale de Port Fréjus.
- ▶ Pour les prises de vues tous les appareils sont autorisés y compris les téléphones portables. Pour l'exposition, soit vous réalisez à vos frais un tirage de votre oeuvre au format maximum de 40x60 sur un support rigide en vue d'un accrochage sur une grille, soit celle-ci sera incluse dans un diaporama projeté sur écran. Dans les deux cas vous ajoutez les commentaires que vous souhaitez. (fichier au format.JPEG, d'une taille raisonnable adressée par mail à amisdevillepey@gmail.com avec votre nom, le titre de l'oeuvre et vos commentaires.)
- ▶ Vous mettrez gratuitement votre oeuvre à disposition pour la semaine d'exposition et vous la récupérerez ensuite.

Pour tout renseignement concernant cette journée ou en vue de l'exposition, contactez-nous au 06 30 76 39 88 ou 06 72 20 08 79

Quelques consignes à respecter

Pour permettre à chacun de profiter au mieux de cette journée et du site, nous vous recommandons de respecter quelques règles de bon sens, sachant que nous sommes sur un site naturel protégé.

- ◆ Nous restons sur les sentiers indiqués en rouge sur le plan, car s'engager dans la végétation, ou s'approcher au plus près de l'eau contribue à la destruction d'espèces végétales. Par ailleurs on peut déranger, sans le vouloir, la faune et par exemple contribuer à l'abandon d'un nid par les parents.
- ◆ Aujourd'hui notre chien est resté à la maison, et nous travaillons dans le calme en profitant sereinement de ce lieu paisible sans effrayer la faune.
- ◆ Nous ne fumons pas, nous ne cueillons aucun végétal.
- ◆ Nous ne nourrissons pas les animaux sauvages et nous ramassons nos déchets.

Notre objectif est de sensibiliser le public à la beauté du site mais aussi à sa fragilité. Respecter ces consignes c'est avant tout respecter le site et contribuer à la sauvegarde des écosystèmes.

Merci de faire passer le message. Nous comptons sur vous.



Secteur :

« Les Esclamandes »

 3.6 Kilomètres de sentiers autorisés, balisés pour permettre la réalisation de vos œuvres durant la journée du Samedi 04 Mai 2019



Secteur :

« Observatoire de la lagune »

 225 m de sentiers autorisés, balisés pour permettre la réalisation de vos œuvres durant la journée du Samedi 04 Mai 2019